

## Règlement du concours

En participant au concours "Box surprise spéciale Viteos NUC" vous acceptez les conditions participation qui suivent. Le non-respect du règlement entraîne l'annulation de la participation au concours.

### **1. Organisateur**

Viteos SA, Quai Max-Petitpierre 4, 2000 Neuchâtel.

### **2. Accès au jeu**

Le jeu est ouvert à toute personne physique dès l'âge de 16 ans et domiciliée en Suisse, à l'exception des employés de Viteos SA. Pour les participants mineurs, le jeu doit se faire avec l'accord du représentant légal.

### **3. Modalité de participation**

Pour prendre part au concours, les participants doivent remplir le formulaire sur la page dédiée en mentionnant leurs coordonnées complètes. Le concours est ouvert jusqu'au 7 janvier 2024 à 23h59. Ce jeu est gratuit et sans obligation d'achat. Le prix n'est ni repris, ni remboursé.

### **4. Prix**

1 box surprise spéciale Viteos NUC.

### **5. Attribution des prix**

Les gagnants du concours seront désignés lors d'un tirage au sort qui aura lieu le 8 janvier 2024. Par la remise du prix, Viteos SA est libérée de toutes ses obligations à l'égard du participant.